Directeur de production dans les métiers du spectacle

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Administrateur de production
Assistant de production
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels / Régisseur (spectacles), non cadre
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles / Chargé de production (spectacles) cadre
Chargé de production
Chef d'antenne
Directeur de production dans les métiers du spectacle
Directeur post-production
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles / Administrateur de production (audiovisuel, spectacles)
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles / Directeur de production (audiovisuel, spectacles)
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles / Producteur délégué (cinéma, audiovisuel)
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles / Producteur exécutif (cinéma, audiovisuel)
Producteur
Régisseur
Responsable de production

Codes

- **CITP88** : 1229
- **PCS-ESE 2003** : 353b

- **PCS-ESE 2003** : 353c
- **PCS-ESE 2003** : 465b
- **ROME1999** : 21231
- **CITP2008** : 2654

DESCRIPTIF

Le directeur de production est le délégué du producteur : il prépare, met en place et exécute la réalisation du projet. Il chiffre le budget et détermine les moyens humains et matériels nécessaires au projet dans les délais impartis en prenant en compte les exigences artistiques.
Il est assisté : - d'une équipe administrative (administrateur de production, secrétaire de production, assistant de production).
- d'une équipe régie (régisseur général, régisseur adjoint et stagiaire).
Le directeur de production exerce ses fonctions dans le spectacle vivant (concert, théâtre, danse), dans les productions audio-visuelles (radio,télévision, cinéma, publicité....) et autres (évènementiel...).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- environ 7400 salariés en France dans cette catégorie professionnelle : directeur, responsable de programmation et de production de l'audiovisuel et du spectacle.(source INSEE)
- 60% ont moins de 40 ans.
- Ils vivent en majorité en Ile de France (80%).

Formation professionnelle :

Il y a plusieurs possibilités :

- passage par la régie et le cursus suivant : stagiaire, adjoint, régisseur général,directeur de production.
- diverses formations :
  - Ecoles de cinéma (FEMIS, ESRA, ESEC, 3IS...),
  - BTS audio-visuel (option gestion de production), master universitaire de cinéma,

- Ecoles de commerce,
- CEFPF (centre européen de formation à la production de films
- CFPTS (centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle).

Evolution de carriere

Le directeur de production peut devenir producteur. Il est soit intermittent du spectacle soit salarié permanent.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lieux non dédiés dans le milieu du spectacle, en extérieur	intemperie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				
	lumiere artificielle	choisir des lampes sans risque photobiologique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
lieu de travail à l'étranger	moustique				
	anophele				
lieux pour les spectacles enregistrés	lumiere artificielle	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	eclairage localement eblouissant	concevoir un éclairage adapté	facteur accidentogène		
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail inadapté à l'activité				
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
lieux pour les spectacles vivants	intemperie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		porter des vêtements adaptés au froid			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	lumiere artificielle	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intermittent du spectacle	precarite du statut generant une charge mentale particuliere	améliorer le statut	épisodes dépressifs		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
coactivité	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
déplacements de durée variable	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dyspepsie		
horaires irréguliers	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil		
			dyspepsie		
	imprevisibilite des horaires de travail				
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
permanent du spectacle					

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
étudier la faisabilité du projet soumis par le producteur	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	nuisances liées à la dépendance fonctionnelle ou hiérarchique				
diriger la préparation du projet	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	nuisances liées au travail en équipe				
	nuisances du directeur de production				établir la fiche de poste du directeur de production
		ordonnance de prévention - directeur de production			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
faire les repérages des lieux	nuisances liées à des déplacements professionnels	disposer d'un moyen de communication (radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise			
		organiser les déplacements			
		choisir un moyen de déplacement professionnel adapté			
		prévenir le risque routier			
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers			
		signaler temporairement et baliser le chantier			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		
élaborer le plan de travail	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
suivre la réalisation du projet	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
	nuisances liées au travail en équipe				
	nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements	prévenir les risques liés aux solvants organiques liquides			
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique			
		aménager des accès			
		signaler les dénivelés			
		installer des sols plans et réguliers			
		vérifier l'état de l'installation électrique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier la sécurité incendie			
gérer le budget	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
assurer l'organisation de la sécurité					
organiser la post-production	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
téléphone mobile					
poste informatique fixe	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
équipe administrative					
réalisateur	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
équipe régie					
artistes	situation entrainant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

4. **Statistiques accidents du travail année 2011 "Production de films (sauf les artistes)" (921 CA) dont font partie les Directeurs de production dans les métiers du spectacle (source : CNAMTS) :**

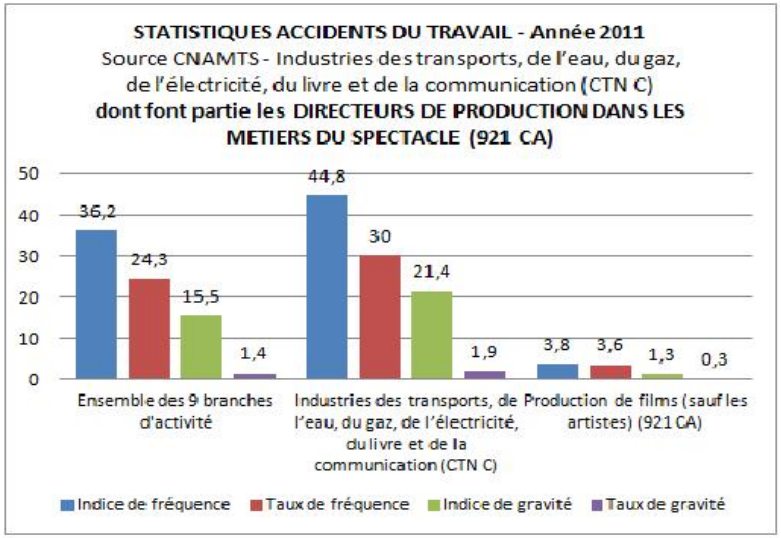
STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2011
Source CNAMTS - Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C)
dont font partie les DIRECTEURS DE PRODUCTION DANS LES METIERS DU SPECTACLE (921 CA)
50
40
30
20
10
0
36,2
24,3
15,5
1,4
44,8
30
21,4
1,9
3,8
3,6
1,3
0,3
Ensemble des 9 branches d'activité
Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C)
Production de films (sauf les artistes) (921 CA)
Indice de fréquence
Taux de fréquence
Indice de gravité
Taux de gravité

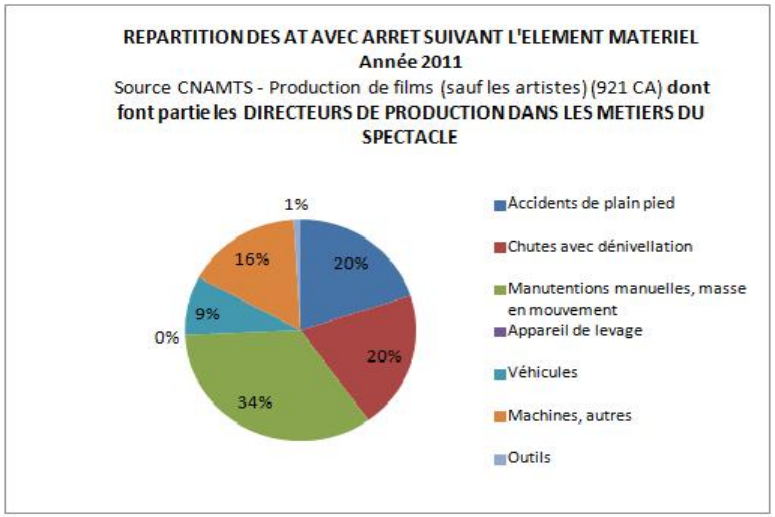
REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2011
Source CNAMTS - Production de films (sauf les artistes) (921 CA) dont font partie les DIRECTEURS DE PRODUCTION DANS LES METIERS DU SPECTACLE
1%
20%
20%
34%
0%
9%
16%
Accidents de plain pied
Chutes avec dénivellation
Manutentions manuelles, masse en mouvement
Appareil de levage
Véhicules
Machines, autres
Outils

Caractéristiques exceptionnelles

MOTS CLES : directeur de production,production cinématographique, production audiovisuelle, production films d'animation métiers du spectacle, spectacle vivant, spectacle enregistré, directeur post-production, responsable de production, chef d'antenne.

Glossaire métier

- intermittent du spectacle,
- projet artistique,
- budget,
- sécurité,
- post-production,
- plan de travail,
- poste informatique,
- équipe de tournage,
- films,
- publicité,
- spectacles vivants,
- télévision.

Conclusions

Si le tournage d'un film était un navire, le directeur de production serait le capitaine.
A la fois chef d'équipe et garant du budget, il est responsable du bon déroulement du tournage en assurant l'interface entre la production et la réalisation.

Règlementation

- Convention Collective Nationale de la Production Cinématographique du 19 janvier 2012 (dite API)étendue le 1er juillet 2013 et entrée en vigueur le 1er octobre 2013
- Convention Collective Nationale de la Production Audiovisuelle du 13 déc.2006 (spectacle vivant et enregistré)
- Convention Collective Nationale de la Production de Films d'Animation du 6 juillet 2004 étendue par arrêté du 18 juillet 2005.
- Ordonnance n°2009-901 du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée.

Jusqu'à l'été 2009, les collaborateurs de création d'un film cinématographique devaient être titulaires d'une carte d'identité professionnnelle du Centre National de la Cinématographie.
Depuis l'été 2009, les cartes professionnelles du CNC ont été supprimée (ordonnance n°2009-901 du 24 juillet 2009).

Références bibliographiques

LA DIRECTION DE PRODUCTION CINEMA ET TELEVISION PAR JACQUES FAURE ET HENRI VART LES EDITIONS DIXIT(2004) 3, rue La Bruyère 75009 PARIS www.dixit.fr
La direction de production Marc Goldstaub (1987)

ADRESSES UTILES

Association des Directeurs de Productions(ADP) : www.directeurdeproduction.com
Association des Producteurs de Cinéma
37 rue Etienne Marcel - 75001 PARIS www.CSPF.fr

Centre National du Cinéma et de l'image (CNC)www.CNC.fr
ens Louis Lumière http://www.ens-louis-lumiere.fr/

AUDIENS : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 www.audiens.org •
Ministère de la Culture www.culture.gouv.fr
•Pôle emploi spectacle 50, rue de Malte 75011 PARIS 3949 POUR LES ARTISTES 08 26 08 08 99 pour les employeurs du spectacle
•Congés spectacles 7,rue helder 75440 PARIS CEDEX9 01 44 83 44 44
•AFDAS www.afdas.com
FESAC(Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma) 3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 Fax : 01 44 78 39 40
www.afdas.com

SYNDEAC : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles 8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 www.syndeac.org

Fiche métier FMP issue de la **FMP Directeur de production dans les métiers du spectacle** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**